

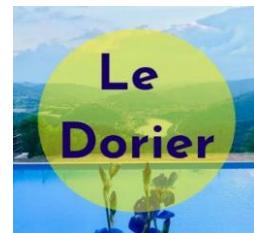
LOISIRS ET SOLEIL DE SAINT ETIENNE

Affiliée à la FFN

Déclaration Préfectorale N° 311-74-82 du 21-11-74

872, route du Dorier

42 230 Saint-Victor sur Loire

**TARIFS 2026**

ADHERENTS	Individuel dont licence FFN Enfants jusqu'à 17 ans inclus Adultes de 18 à 25 ans inclus Emplacement (1 unité) - RC CARAVANE OBLIGATOIRE Animal de compagnie (par famille) Certificat de vaccination antirabique obligatoire Droit d'entrée (à partir de 18 ans)	145,00 € Gratuit 50,00 € 265,00 € 10,00 € 15,00 €
NOUVEAUX ADHERENTS		
JOURNEE DECOUVERTE	Journée par personne à partir de 16 ans (Quelle que soit l'heure d'arrivée) Enfants jusqu'à 15 ans inclus	15,00 € Gratuit
INVITES Maximum 3 fois	Invité chez un adhérent - en présence de l'adhérent (journée) Invité chez un adhérent - en présence de l'adhérent et dans la caravane de l'adhérent (nuit) Invité chez un adhérent - en présence de l'adhérent et utilisant une tente sur l'emplacement de l'adhérent (nuit)	5,00 € 10,00 € 10,00 €
CAMPING CARAVANING 30% à la réservation. Tout départ après 10 heures entraîne le paiement d'une journée supplémentaire.	Forfait emplacement passagers Caravane, camping car, tente, véhicule sur parking Forfait 1 à 2 personnes Personne supplémentaire Enfants moins de 16 ans Taxe de séjour (à partir de 18 ans) par jour Électricité par jour Animal de compagnie par jour Machine à laver Forfait emplacement adhérents La nuitée	27,00 € 10,00 € Gratuit 0,20 € 5,00 € 3,00 € 5,00 € 12,00 €
CARAVANE DE LOCATION 30% à la réservation. Tout départ après 10 heures entraîne le paiement d'une journée supplémentaire. Carte FFN recommandée.	Location à la nuitée jusqu'à 10 h 00 - 2 personnes max Caravane standard Location à la nuitée jusqu'à 10 h 00 - 2 personnes max Caravane supérieure (Forsythia, Sureau) Caution caravane + ménage Location de draps (la paire) Location à la nuitée caravane standard par un adhérent - 2 personnes max Location à la nuitée caravane supérieure par un adhérent - 2 personnes max	40,00 € 50,00 € 230,00 € 8,00 € 25,00 € 30,00 €
DIVERS	Stationnement caravane sur le parking par mois Électricité pour raisons médicales par an Électricité pour travaux sur emplacement (forfait 5 jours maximum)	40,00 € 25,00 € 15,00 €
REGLEMENT COTISATIONS Après ces dates, une majoration de 10% sera appliquée,	Reglements des emplacements adhérents avant le 31/01/2026 Règlement des cotisations au club avant le 31/03/2026 Chèques vacances : règlement avant le 31/12/2025 pour toutes les cotisations réunies.	

Les adhérents et les visiteurs doivent se conformer au règlement intérieur

